

## RESTAURANT SCOLAIRE « Les Fifendes »

### « RESTO-LOI »



**« Le temps du midi, c'est le repas et l'animation. C'est un moment de convivialité, de plaisirs ou certaines règles doivent être respectées par tous »**

*Septembre 2010*

## LES REGLES PRINCIPALES A RESPECTER

- Je m'engage à avoir le même respect envers tous les adultes qui travaillent pour moi à l'école.
- Je dois toujours rester poli(e) et ne pas faire preuve d'insolence.
- Je m'efforce de goûter à tous les plats, qui ont été préparés et je ne gaspille ni la nourriture, ni la boisson.
- Je prends soin du matériel et des locaux mis à ma disposition. Dans la cour, je respecte les consignes d'utilisation des jeux extérieurs. En cas de bagarre, je me montre intelligent(e) et je préfère les discussions ou je préviens les adultes.
- Dans les toilettes, je respecte l'intimité de mes camarades et je laisse les WC propres.
- Je ne peux aller sur le terrain de foot que si deux adultes sont présents sur la cour.

## Je peux perdre :

### 3 points

Quand je ne respecte pas les autres.

Quand je me bagarre ou que j'insulte un autre enfant.

**Attention une insulte ou un coup envers un adulte aboutira à une convocation directe en mairie et une exclusion temporaire ou définitive.**

### 2 points

Quand je ne respecte pas la nourriture ou le matériel.

(Dans le restaurant scolaire et sur le temps de cour).

### 1 point

Pour les autres fautes. (en concertation entre l'enfant et l'adulte).

#### ➤ *Dans le self*

Quand je crie.

Quand je bouscule quelqu'un.

Quand je joue avec la nourriture.

Quand je vole la nourriture.

Quand je me déplace dans le self sans autorisation.

Quand je débarrasse ma table sans avoir demandé l'autorisation.

Quand je ne respecte pas les consignes données par les adultes (ne pas se mettre à la place qui m'a été attribuée, retourner directement dans la cour).

➤ *Dans la cour*

Quand je prends les jouets sans demander l'autorisation.

Quand je joue dans les toilettes.

Quand je ne reste pas dans les limites de la cour ou que je vais dans les classes.

Quand je ne range pas les jeux après les avoir utilisés.

**Je pourrai récupérer des points si mon comportement s'améliore de façon évidente.**

*Ce règlement peut être modifié à tout moment.*

*Un nouveau permis sera remis à tous les enfants, y compris les grandes sections, qui fréquentent le restaurant scolaire.*

*Seuls les enfants ayant eu plus de 4 points retirés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 ne repartiront pas à 0.*

- **4 points retirés** : courrier de la mairie
- **7 points retirés** : convocation en mairie
- **10 points retirés** : travaux d'intérêt général

A la fin du 1<sup>er</sup> « resto-loi » : travaux d'intérêt général.

A la fin du 2<sup>ème</sup> « resto-loi » : renvoi définitif.

Signature des parents :

Signature de l'élève :